

Depuis la curieuse et jolie fontaine d'Amondans, par des chemins tranquilles, vous rejoindrez un point de vue dominant la verte vallée de la Loue et la reculée du ruisseau de Malans dont vous surplomberez le charme sauvage. Puis du Bois des Serpents, sillonnant entre de splendides lapiaz aux allures de menhirs, vous longerez la Loue aux reflets vert émeraude, pour vous rendre au plus profond du vallon où une cascade termine sa chute dans un trou d'eau : la Gouille Noire.

Durée	5h 10	Difficulté	Moyenne
Distance	15,07 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	306 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	303 m	Commune	Amondans (25330)
Point haut	502 m	Région	Massif du Jura
Point bas	294 m		



Description

Parking du cimetière à l'entrée du village, libre d'accès, à l'entrée d'[Amondans](#) en venant de [Cléron](#) sur la gauche.

(D/A) Dirigez-vous vers le centre du village en partant à droite au monument aux morts. Passez à gauche de la belle fontaine dans la Grande Rue, puis virez à droite dans la Rue Choulet et obliquez à gauche à la bifurcation suivante.

(1) À la croisée de chemins en X, après les hangars agricoles, poursuivez à gauche malgré les croix, abandonnant le balisage.

(2) À la départementale, descendez à droite jusqu'à l'intersection.

(3) Poursuivez à droite sur la D103 en direction de Lizine. À une centaine de mètres, après le petit pont qui enjambe le ruisseau de Malans, sur votre gauche dans le virage, vous découvrirez un petit oratoire caché dans les sapins recelant une statue d'une Vierge à l'enfant. Entrez dans la pâture et continuez vers le Val Sainte-Marie avec son ancienne colonie de vacances au charme rétro. De 1834 à 1849, 34 moines trappistes en provenance de Suisse vivaient dans ce cloître. Passez devant la belle ferme du Roucheret et arrivez bientôt au [belvédère de la Gouille Noire](#).

(4) Vous le repérerez par deux pancartes vertes à environ un kilomètre de la colonie, dans un virage à épingle à cheveux, un petit sentier caillouté à droite vous y conduira. Repartez ensuite à droite sur une cinquantaine de mètres et, au poteau balise, entrez à droite dans la belle sapinière, longeant les corniches pour découvrir les superbes lapiaz moussus du Bois des Serpents aux allures de menhirs. Poursuivez ensuite sur les hauteurs de la Loue. Vous arrivez bientôt au [belvédère de la Piquette](#) sur la vallée de la Loue. Il lui fallut plus de cinq millions d'années pour nous offrir ce paysage magnifique de méandres et de gorges.

(5) Une cinquantaine de mètres après le point de vue, une bifurcation. Descendez le chemin de droite qui borde les falaises, abandonnant le balisage. Si vous souhaitez faire l'aller et retour au Belvédère du Moulin Sapin sur le Lison à 500 mètres, poursuivez alors à gauche, suivant le balisage (description en Infos pratiques). Rejoignez la D135 dans un virage, descendez-la de quelques mètres et prenez tout de suite à droite un petit sentier descendant. De nouveau, la départementale que vous traversez pour gagner en face un autre sentier. De nouveau à proximité de la route, poursuivez un peu plus dans le bois par la sente de droite qui rejoint la départementale dans le virage.

(6) Continuez à droite sur cette route qui, peu après, fait un virage en épingle à droite. Juste après, partez à gauche dans le chemin empierré sur une trentaine de mètres et au niveau d'un poteau balise dont, à mon passage, la pancarte était au pied, descendez le sentier forestier de droite surplombant le Lison (direction Ornans).

(7) Retraversez une dernière fois la départementale, vous engageant dans le chemin empierré en face, repéré par un balisage Jaune-Rouge, Jaune Bleu, direction Amondans. Longez la rive de la Loue sur près de trois kilomètres, traversant gorges et méandres aperçus du belvédère.

Points de passage

- D/A Parking à l'entrée d'Amondans**
N 47.07153° / E 6.04269° - alt. 491 m - km 0
- 1 Croisée en X**
N 47.070443° / E 6.037264° - alt. 482 m - km 0.74
- 2 À droite à la D103**
N 47.064224° / E 6.030977° - alt. 405 m - km 2.83
- 3 Vierge du Val Sainte-Marie**
N 47.061896° / E 6.028196° - alt. 387 m - km 3.17
- 4 - Belvédère de la Gouille Noire**
N 47.068512° / E 6.01785° - alt. 432 m - km 4.68
- 5 - Belvédère de la Piquette**
N 47.066943° / E 5.995668° - alt. 378 m - km 6.69
- 6 Route D103. Passage proche du - Lison (rivière) - Affluent de la Loue**
N 47.070663° / E 5.99309° - alt. 332 m - km 7.2
- 7 Longer la rive de la - Loue (rivière) - Affluent du Doubs**
N 47.072059° / E 5.989491° - alt. 301 m - km 7.66
- 8 Passage à gué**
N 47.071119° / E 6.014674° - alt. 300 m - km 10.13
- 9 La Gouille Noire**
N 47.069098° / E 6.019692° - alt. 315 m - km 10.76
- 10 Point de vue sur la vallée de la Loue**
N 47.072193° / E 6.018508° - alt. 407 m - km 12.09
- D/A Parking à l'entrée d'Amondans**
N 47.071526° / E 6.042679° - alt. 491 m - km 15.07

Éventuellement, pour la pause casse-croûte, un banc, en face de la ferme de la Piquette.

(8) Au moment où la Loue s'incurve sur la gauche, le chemin s'éloigne de la rive et grimpe légèrement dans le coteau et le bois, vous aurez deux possibilités proches pour passer à gué :

- (6a) Repérez bien sur la gauche, le sentier balisé par deux poteaux du Conseil général Jaune-Bleu-Rouge qui descend vers le ruisseau de Malans que vous traversez à gué mais les berges sont un peu élevées et l'eau risque d'être haute en cas de période de pluies
- (6b) Poursuivez une cinquantaine de mètres encore sur ce sentier pour un gué plus commode. Sur l'autre rive, longez-la sur la gauche pour revenir au premier gué.

Dans les deux cas, vous arrivez dans une pâture que vous longez à droite sur cinquante mètres

Partez à droite dans la petite langue de prairie. Passez la clôture au fond (sans oublier de la refermer) et suivez la sente qui longe le ruisseau. **Attention ! Un passage difficile quand la sente affleure le ruisseau, au niveau d'un arbre fluet en Y aux branches rapprochées. Elle devient une bande de roche glissante, pas très haute (à 1 mètre du fond), mais suffisamment pour se faire mal en cas de glissade. Contournez en grimpant légèrement sur la gauche, en vous aidant d'une racine secourable en forme de poignée.** Arrivez à une jolie petite cascade. Grimpez encore à gauche de quelques mètres jusqu'aux bassins situés au-dessus et rebroussez chemin. **N'allez pas plus loin.**

(9) Revenez à la pâture et partez à droite, passant devant le petit abri (balise). Un piquet balise repère à droite l'entame d'un chemin forestier bien tracé qui grimpe vers Amondans.

(10) Le chemin forestier rejoint un chemin d'exploitation gravillonné que vous continuez à remonter. Vous n'êtes plus qu'à deux kilomètres du village. Ce chemin en rejoint un autre, vous continuez toujours tout droit. À 200 mètres, un banc vous offrira un peu de repos et une vue splendide sur la vallée de la Loue et la colline de Châtillon-sur-Lisine par une trouée défrichée par la commune. Le chemin se goudronne.

(1) Quand vous serez en vue du village, retrouvez la croisée en X. Poursuivez tout droit dans la joliment nommée Rue de la fontaine des sages. Continuez tout droit au carrefour, dans la Rue Louise Pommery pour passer devant la gentilhommière et la vieille maison à échauguette. Partez à droite pour découvrir le grand lavoir au toit de lauzes. Remontez ensuite à gauche vers le village et le parking (D/A).

Informations pratiques

 Sentiers rocaillieux et glissants par endroit. Port de bonnes chaussures indispensable et utilisation de bâtons de marche conseillée.

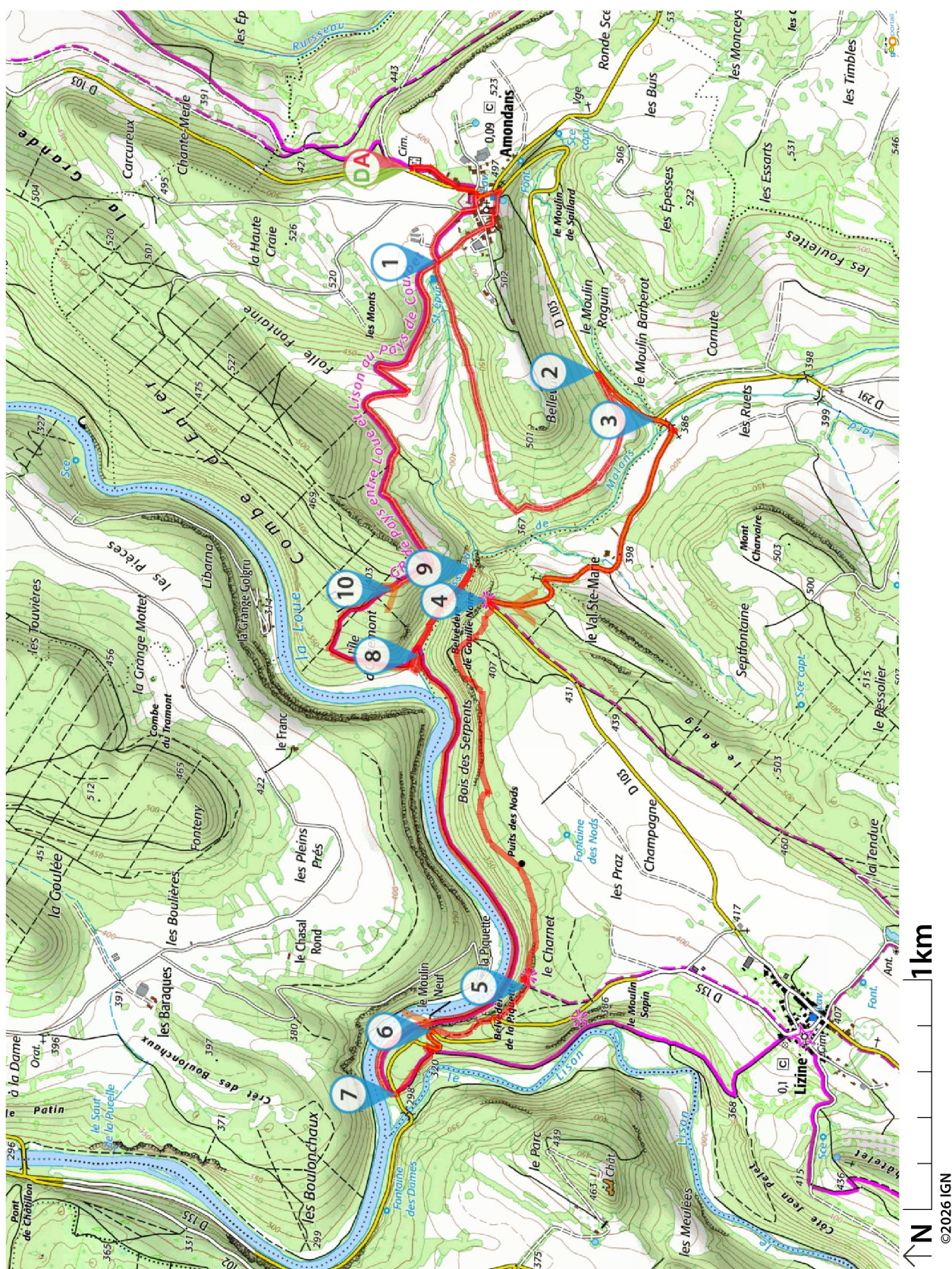
Belvédère de Moulin Sapin : (5) Remontez à gauche en direction du Belvédère du Moulin Sapin. Au croisement suivant (en X), continuez en face à droite, traversant la départementale pour rejoindre le belvédère. Une jolie vue sur le clocher de Lizine et la vallée du Lison. Revenez au (5).

Pause casse-croûte : un banc, en face de la ferme de la Piquette.

La Gouille Noire : l'aller et retour le long du ruisseau de Malans ne convient pas aux enfants et aux promeneurs au pas hésitant. Un passage un peu difficile. Le terme gouille, du germanique *gullja*, désigne une dépression remplie d'eau.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-la-gouille-noire/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.